



## Concours photo !

Le comité ÉVB du SSÉPI-CSQ a travaillé fort pour que certains membres puissent participer à un concours photo intéressant ! ( avant c'était réservé aux CÉGEP et Universités représentés par la CSQ )

Sous le thème « Allumer l'espoir », les deux sujets suivants sont proposés à tous ceux et celles qui peuvent participer : Société et environnement

En ce qui nous concerne, le concours est ouvert au personnel ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes. Les milieux concernés ont reçu des affiches ! Informations supplémentaires disponibles sur notre site internet, sous l'onglet du comité EVB local.

## Infos en rafale

### Sécurité d'emploi - Secteur général

Dans les semaines à venir, le plan d'effectif sera déposé au syndicat pour consultation. Des rencontres avec l'employeur sont prévues durant le mois d'avril. Soyez attentif, dans le prochain journal on vous donnera plus d'informations.

### Semaine de relâche

Pour le personnel du secteur administratif et du secteur service direct à l'élève **SAUF** le personnel du service de garde, **vous êtes tenu de vous présenter au travail**. Vos supérieurs ne peuvent pas vous obliger à prendre congé durant cette semaine. Ils ont l'obligation de vous permettre de vous présenter dans votre milieu si c'est votre choix. Si vous voulez vous absenter, plusieurs choix s'offrent à vous : reprise du temps compensatoire, anticiper des vacances, utiliser 2 journées de maladie pour raison personnelle ou vous absenter sans salaire. Vous devez aviser votre direction de vos choix et avoir leur autorisation.

### Dates à retenir !

À mettre à votre agenda : **15 juin 2017** : soirée d'informations au centre administratif, salle La Rotonde.

**26 juin 2017** : séance d'affectation 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> étape, service direct à l'élève

**16 août 2016** : 3<sup>e</sup> étape, qui est ouverte à tous, service direct à l'élève

### Banque de candidatures

Vous avez probablement reçu un message via le portail de la CSPI... La commission scolaire est à la recherche de candidatures afin d'augmenter sa banque de candidats pour des remplacements de techniciennes et de techniciens en service de garde. Vous devez détenir un DEC en technique d'éducation à l'enfance et envoyer votre diplôme à l'adresse suivante :

[rh-candidature@cspi.qc.ca](mailto:rh-candidature@cspi.qc.ca)

Pour nous joindre : 750, 16<sup>e</sup> avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7  
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035  
site : [www.ssepi.lacsq.org](http://www.ssepi.lacsq.org) Courriel : [d88.ssepi@lacsq.org](mailto:d88.ssepi@lacsq.org)  
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) Homewood Santé 514-875-0720



## L'heure juste

Centrale des syndicats  
du Québec



Édition 9, numéro 4 Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 16 février 2017



## Es-tu précaire ou précaire ?

Stéphane Soumis, président

La précarité, n'est-ce pas pour les jeunes qui tentent d'obtenir leur permanence après plusieurs années d'attente? Oui, c'est cela, mais pas seulement cela. La précarité, ce n'est pas que celle reliée à l'emploi. C'est aussi, sinon plus, celle du travail, spécialement la précarité subjective du travail : changements continus déstabilisants, le manque de considération, l'instabilité des tâches, le climat et la surcharge de travail. De plus, il y a le contrôle pointilleux du temps et des mouvements du personnel par les gestionnaires, les services atrophiés par le manque de ressources, la culture du rendement au détriment du vécu de l'élève ou de la personne à qui vous tentez de rendre un service de qualité. Tous ces facteurs sont à la source du mal être au travail et de maints problèmes pathogènes de santé physique et mentale. C'est cela, la précarité subjective du travail.

Il n'y a pas de raison d'accepter une telle situation, ne serait-ce qu'au nom d'un profond sens du devoir envers la raison d'être de notre travail, soit les élèves. Il est totalement légitime de revendiquer des conditions de travail propices en vue d'assurer de meilleurs services. Il faut se tenir debout pour vous-même, mais aussi pour l'accomplissement de votre mission. Se tenir debout, ce n'est pas refuser de faire une tâche demandée par l'employeur, mais c'est lui demander de faire un choix, c'est prendre ses pauses, respecter son horaire et ses limites.

## Formation sur le régime québécois d'assurance parentale ( RQAP )

Vous attendez un enfant ou vous prévoyez en avoir un bientôt? Vous avez besoin de bien comprendre les différents choix de congés qui s'offrent à vous ? Venez rencontrer un expert en la matière, M. Mario Labbé ( conseiller à la sécurité sociale de la CSQ ) ainsi que vos applicatrices, le 14 mars 2017 à 9 h 00 dans nos bureaux syndicaux. Cette formation est offerte par inscription et nous pouvons vous libérer si vous êtes encore au travail. Communiquez avec nous !



Vous recevez avec cet envoi un exemplaire de la nouvelle convention collective S3 2015-2020. Veuillez noter qu'un seul exemplaire sera disponible par milieu pour consultation sur place seulement. Celui-ci devra être disponible pour consultation pour tout le personnel. Par contre, vous pouvez consulter la convention S3 2015-2020 en tout temps sur notre site internet.

## Le partage des locaux

**Objectif :** Prévoir des balises encadrant l'utilisation des locaux dans une école afin de favoriser un partage harmonieux de l'espace disponible en vue de permettre aux intervenants du milieu de réaliser leur missions respectives pour le bien-être de l'enfant.

- . L'utilisation des locaux est donc de plus en plus une responsabilité partagée. Il faut déterminer si chaque groupe qui partage le local utilise son propre matériel ou si l'on partage les ordinateurs, les jeux, les tableaux etc... ou selon le cas identifier quoi appartient à qui.
- . Il faut bien identifier les armoires et les tablettes de rangement.
- . Prévoir un chariot pour le matériel qui doit être déplacé après chaque activité.
- . Discuter avec le personnel de l'école des solutions possibles pour leur éviter des surcharges de travail.
- . Prévoir des utilisations ponctuelles de locaux pour les imprévus, lors des journées pédagogiques, des jours de pluie, de grand froid et lors de rencontre parent-enseignant.
- . L'utilisation des locaux ayant des effets majeurs sur le travail du concierge, il est suggéré de le consulter sur les façons de faciliter sa tâche.

### BONNE NOUVELLE!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le délai de carence (semaine d'attente) de l'assurance-emploi a été réduit à une semaine.



## Témoignages des membres du comité des jeunes au SSÉPI-CSQ suite à un après-midi thématique sur le 5-10-15



Étant employé à la CSPI depuis 9 ans et n'ayant découvert notre syndicat que depuis seulement 2 ans, je dois dire que nous sommes privilégiés d'avoir accès à ce regroupement syndical. S'impliquer dans le syndicat, c'est s'ouvrir sur un monde, développer sa créativité et s'enrichir de connaissances.

En effet, vendredi le 20 janvier 2017, j'ai été invité à participer à une conférence sur l'amélioration des conditions de travail des personnes travaillant au salaire minimum en lien avec la campagne 5-10-15. Lors de cet événement, j'ai pu développer mon opinion sur le sujet grâce aux présentations de 3 invités super intéressants. (Alexandre Leduc, conseiller au service de la recherche de la FTQ, Mélanie Gauvin, responsable du Front de la défense des non-syndiqués de l'organisme au bas de l'échelle et Pierre-Antoine Harvey, économiste à la CSQ) J'en ai conclu que les demandes sont justifiées et réalistes. Par contre, afin d'avoir un point de vue complet sur le sujet, je devrai me renseigner davantage, mais tout de même, j'ai adoré mon expérience. J'ai déjà hâte au prochain regroupement du Comité des jeunes de la Centrale syndicale du Québec.

François Desrochers, TES

Un après-midi enrichissant, il y a encore tout récemment je ne me connaissais pas sous cet angle, moi une syndicaliste qui recherche les conférences sur des sujets politiquement branchés et syndicalement relevés. Le 29 janvier dernier, j'ai assisté à une conférence aussi compliquée qu'intéressante ; Le fameux 5, 10, 15. Après avoir entendu les différents arguments tous positifs, je me devais d'essayer de me faire ma propre opinion. Un peu difficile lorsque tu entends seulement que les avantages et les points positifs de ce sujet. Ce que j'ai cru comprendre, c'est qu'il serait avantageux pour nous les jeunes de faire comprendre au gouvernement que pour un avenir avec moins de pauvreté et des travailleurs plus motivés, il faut augmenter le salaire minimum et non pas juste des 50 cents qu'on nous a proposés dernièrement. C'est faire rire de nous que de se dire que c'est suffisant et d'abandonner notre débat sur le "5, 10, 15." Alors informez-vous, renseignez-vous et faites-vous votre propre opinion, mais une chose est sûre, ne vous laissez pas influencer par le gouvernement qui dit que leur augmentation est suffisante.

Jacinthe Laws, éducatrice en service de garde

## À l'attention du personnel administratif, technique et paratechnique (à l'exclusion du service direct à l'élève)

### **Clause 7-8.01 Échange poste à poste**

\* 2 personnes régulières, de la même classe d'emploi, détenant un poste comportant un nombre d'heure hebdomadaire identique dans la mesure où les 2 supérieurs immédiats donnent leur accord.

### **Clause 7-8.02 mobilité interne**

\* Lorsqu'un membre demande de quitter son poste qui deviendra disponible dans le cadre de la sécurité d'emploi afin d'être muté à un poste vacant dans la même classe d'emploi comportant le même nombre d'heure par semaine et ce, après que les personnes dont le poste a été aboli aient effectué leur choix.

Votre formulaire doit être complété et envoyé par télécopieur aux ressources humaines 514-642-2090 ou par courriel [claudia-cianciulli@cspi.qc.ca](mailto:claudia-cianciulli@cspi.qc.ca) Date limite pour l'échange poste à poste : avant le **18 mai 2017**. Date limite pour la mobilité interne : avant le **17 mars 2017**.

## Concours « Une femme exceptionnelle »



Grâce au partenariat avec La Personnelle, le comité sur la condition des femmes du SSÉPI-CSQ lance un concours pour la Journée mondiale de la femme en 2017 !

Vous connaissez une femme exceptionnelle membre du SSÉPI-CSQ dans votre milieu de travail ? Elle se démarque par sa personnalité, son histoire de vie et ses compétences ? Soumettez sa candidature à ce concours pour qu'elle puisse avoir la chance d'être gâtée comme il se doit ! Prix à gagner : Soin facial pour une personne « Éclat beauté » d'une valeur de 137 \$! Le formulaire à remplir est joint dans

l'envoi de ce journal, mais il est également disponible en ligne sur notre site! Date limite pour envoyer la candidature : 3 mars 2017 à 15h. Vous pouvez l'envoyer par télécopieur ( 514-642-6035 ) ou par courrier interne ( prévoir le délai ).

De plus, les agentes et agents de liaison ont eu de l'information concernant un projet du comité local de la condition des femmes. Une boîte servira à ramasser des produits essentiels ( échantillons ou plus gros emballages ) dans le but de venir en aide aux organismes sur le territoire de la CSPI qui œuvrent auprès des femmes en difficulté. Le SSÉPI-CSQ ira les porter à un organisme le 8 mars, journée internationale de la femme.